

DIRECTION OPERATIONNELLE DE TISSEMSILT

AVIS De consultation Restreinte N° AT/DO38/SDFS/DAL/07/2020 NIF ALGERIE TELECOM: 000216299033049

La Direction Opérationnelle de Tissemsilt lance un avis de Consultation Restreinte pour :
« **Travaux de Réalisation Point de présence khemisti** »

La participation au présent Avis de Consultation Restreinte, s'adresse aux entreprises qualifiées dans le domaine du bâtiment, ayant les capacités techniques et financières pour la réalisation du projet et titulaires du certificat de qualification et classification professionnelles de catégorie **Trois (03) et plus, dont l'activité principale est le Bâtiment**, en cours de validité.

Les soumissionnaires intéressés par le présent avis peuvent retirer le cahier des charges auprès du service d'Achat de la DO de Tissemsilt contre le paiement de la somme de Cinq Mille dinars (5 000.00 DA) non remboursable à verser au compte : BNA Agence de Tissemsilt N° : **001 00277 0300 000 108 Clé 35**.

Les offres doivent être composées de :

1. Un Dossier Administratif.
2. Une Offre Technique.
3. Une Offre Financière.

Le soumissionnaire doit obligatoirement fournir l'ensemble des pièces citées dans le cahier des charges sous peine de rejet.

Les trois enveloppes sus mentionnées sont insérées dans une seule enveloppe externe fermée et anonyme sans aucun signe d'identification du soumissionnaire pour le cahier de charge comportant les mentions suivantes :

DIRECTION OPERATIONNELLE DE TISSEMSILT
ROUTE DE L'HOPITAL TISSEMSILT
Avis De Consultation Restreinte N° AT/DO38/SDFS/DAL/07/2020
« Travaux de Réalisation Point de Présence Khemisti »
« A n'ouvrir que par la Commission d'Ouverture des Plis et d'Evaluation des Offres »

La durée de préparation des offres est fixée à dix (10) jours à compter de la première parution du présent Avis sur le Site WEB d'Algérie Télécom (www.algeriatelecom.dz).

La date limite de dépôt des offres est fixée au dernier jour de préparation des offres telle qu'indiquée ci-dessus, de 08h00 à 14h00.

Si cette date coïncide avec un jour férié ou un jour de repos hebdomadaire légal, la date de dépôt sera prorogée jusqu'au jour ouvrable suivant, dans les mêmes heures.

Il convient de souligner qu'une seule personne par entreprise est autorisée pour assister à la séance d'ouverture des plis.

L'ouverture des plis aura lieu en séance publique, le jour de dépôt, à 14h00, à l'adresse indiquée ci-dessus.

Les soumissionnaires resteront engagés par leurs offres pendant une durée de cent quatre-vingts (180) jours, à partir de la date d'ouverture des plis.